



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU
CONSEIL PONTIFICAL POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES**

Mardi 25 mars 2003

*Eminences,
Excellences,
Chers frères et soeurs dans le Christ,*

Je suis heureux de vous saluer, membres, consultants, personnel et experts du *Conseil pontifical pour les Communications sociales*, tandis que vous vous réunissez à l'occasion de votre Assemblée plénière. Il est en effet significatif que votre réunion ait lieu au cours de la semaine où l'Eglise célèbre la solennité de l'Annonciation, lorsque la Bonne Nouvelle de notre salut en Jésus-Christ a été annoncée par l'Ange Gabriel à Marie. Cette Bonne Nouvelle doit être partagée par tous les peuples en tout temps et en tout lieu, et votre devoir précis est de la manifester de façon toujours plus efficace dans le monde des moyens de communication sociale. Je vous remercie de votre engagement à cet égard et je vous encourage à persévérer dans celui-ci.

Il ne fait aucun doute qu'aujourd'hui, les médias exercent une influence très puissante et très étendue, en formant et en informant l'opinion publique au niveau local, national et mondial. Tandis que nous réfléchissons sur cela, un passage de l'Epître de saint Paul aux Ephésiens vient à l'esprit: "*Que chacun dise la vérité à son prochain; ne sommes-nous pas membres les uns des autres?*" (4, 25). Ces paroles de l'Apôtre représentent une bonne synthèse de ce qui devrait être les deux objectifs fondamentaux des communications sociales modernes: *faire connaître toujours plus largement la vérité et accroître la solidarité au sein de la famille humaine.*

C'est en quelque sorte ce que pensait, il y a quarante ans, mon prédécesseur, le bienheureux Pape Jean XXIII lorsqu'il appelait, dans son *Encyclique Pacem in Terris*, à la "*justice et à l'impartialité*" dans l'utilisation des "*instruments pour la promotion et la diffusion de la compréhension mutuelle entre les nations*" (n. 90). J'ai moi-même repris ce même thème dans mon récent Message pour la 37^e Journée mondiale des Communications sociales, qui doit être

célébrée le 1 juin 2003. Dans ce Message, j'ai souligné que *"l'exigence morale fondamentale de toute communication est le respect et le service de la vérité"*. Puis j'ai expliqué que *"la liberté de rechercher et de dire ce qui est vrai est essentielle à la communication humaine, pas seulement en ce qui concerne les faits et l'information mais aussi, et surtout, en ce qui concerne la nature et le destin de la personne humaine, la société et le bien commun, et enfin, notre relation avec Dieu"* (n. 3).

La vérité et la solidarité représentent deux des moyens les plus efficaces à notre disposition pour surmonter la haine, résoudre les conflits et éliminer la violence. Ils sont également indispensables pour rétablir et renforcer les liens mutuels de compréhension, de confiance et de compassion qui unissent tous les individus, les personnes et les nations, quels que soient leur origine ethnique ou culturelle. En bref, *la vérité et la solidarité sont nécessaires si l'on veut que l'humanité parvienne à édifier une culture de la vie, une civilisation de l'amour, un monde de paix.*

Tel est le défi auquel doivent faire face les hommes et les femmes des médias, et la tâche de votre Conseil pontifical consiste à les assister et à les guider afin de répondre de façon positive et efficace à ce devoir. Je prie pour que vos efforts à cet égard continuent de porter leurs fruits. Au cours de cette Année du Rosaire, je vous confie tous à l'intercession emplie d'amour de la Bienheureuse Vierge Marie: puisse sa réponse pleine de foi à l'Ange, qui a donné au monde son Sauveur, servir de modèle à notre proclamation du message salvifique de son Fils. En signe de grâce et de force dans le Verbe fait chair, je vous donne de tout coeur ma Bénédiction apostolique.